

14 mois de prison pour les chauffeurs, ils avaient mis le pauvre migrant dans un cercueil...C'est indigne

écrit par Christine Tasin | 12 avril 2019



14 mois de prison ferme, donc. Les deux chauffeurs polonais ont certes prétendu qu'ils n'étaient pas au courant, on ne les a pas crus, puisqu'il serait impossible de s'enfermer tout seul dans un cercueil.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/tunnel-sous-la-manche-des-polonais-font-traverser-un-migrant-dans-un-cercueil-20190409>

Bah ! Un épisode de plus, anecdotique, de l'invasion migratoire de l'Europe.

On se demande même pourquoi les 2 chauffeurs de poids-lourds polonais ont été condamnés puisque l'on entre chez nous comme dans un moulin et que Macron nous répète que l'immigration c'est obligatoire.

A moins que... l'immigration soit obligatoire pour nous mais pas pour les Anglais ?

Les deux Polonais auraient-ils été condamnés pour avoir tenté

de faire entrer « en Angleterre » un migrant ? Les juges français plus soucieux de l'Angleterre que de la France ? Pendant ce temps, en France, ce sont des dizaines de milliers qui débarquent dans les gares, dans les aéroports, tranquillement. Pas besoin de chercher l'abri d'un cercueil.

Par ailleurs ce qui est intéressant et interpellant dans la condamnation des deux chauffeurs c'est qu'on a l'impression que le *délit d'aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière* est bénin et que les 2 Polonais auraient eu un sursis, une amende ou un simple rappel à la loi si ils n'avaient pas commis la faute énorme de les faire voyager *de façon indigne*... Et cette façon indigne c'est « dans un cercueil ».

Les deux transporteurs ont donc été condamnés à quatorze mois de prison ferme pour «aide au séjour d'étrangers en situation irrégulière, par transport (...) dans des conditions indignes». «Il y a dans ce cas des circonstances aggravantes, car faire allonger une personne dans un cercueil pour le transporter n'est pas digne», a commenté le procureur.

Il fut un temps où des candidats à l'exil se cachaient dans les trains d'atterrissage des avions, y perdant la vie le plus souvent.

<https://www.lci.fr/international/un-migrant-cache-dans-le-train-datterrissage-dun-avion-parcourt-13000-km-1525411.html>

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/quelles-chances-de-survie-dans-un-train-datterrissage-d-avion-pendant-cinq-heures_1510472.html

Il fut un temps où les clandestins se cachaient dans les coffres des voitures, c'était moins risqué, mais tout aussi indigne, me semble-t-il qu'un cercueil qui devrait a contrario être plutôt confortable.

Jamais, il n'y a 10 ans, on n'aurait condamné celui qui aide

le tricheur pour ne pas lui avoir sorti matelas pneumatique, doudoune en plume d'oie et tutti quanti...

A présent, non seulement personne ne parle de l'Irakien qui a tenté d'entrer en Grande Bretagne ils ont dû le relâcher, lui permettant de mettre une fois encore dans la mouise quelque chauffeur....) mais les Polonais font de la prison ferme parce qu'ils n'ont pas déroulé le tapis rouge au migrant.

On peut supposer que le migrant est adulte, qu'il a lui-même sollicité -et sans doute acheté- les services des Polonais, mais il est considéré comme un enfant innocent quoi qu'il arrive, parce qu'il est Irakien, parce qu'il est musulman. Et ce sont les Européens qui morflent...

Justice pourrie.

Si les peuples d'Europe réussissent à ouvrir les yeux et à voter pour les populistes, les choses pourront changer.

Si...